

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : 04/11/2025

Secrétaire de séance : Séverine LINETTE

L'an deux mille vingt-cinq et le 12 Novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absents excusés : BATTARD Patrick (procuration de vote), JONGMANS Thérèse (procuration de vote).

N° 41-2025 : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que des titres de recettes concernant la redevance assainissement restent impayés :

- année 2012 pour un montant de 45 €.
- année 2013 pour un montant de 134.10 €.

Il convient donc maintenant d'annuler cette créance irrécouvrable en établissant 1 mandat au compte 6541.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- constatant que cette créance est irrécouvrable, charge Mme le Maire d'établir un mandat de 179.10 € au budget communal.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 12 Novembre 2025.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Séverine LINETTE



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le